



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT POUR MISSION DE
DIAGNOSTIC DE LA TOITURE DU CENTRE DE
VACANCES LES PRIMEVERES A HABERE-
POCHE**

**DÉCISION N° DM-25-326
EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un bureau d'étude conseils en ingénierie pour la mission de diagnostic structurel et d'étanchéité de l'ensemble des toitures et dalle terrasse du centre de vacances les Primevères à Habère-Poche,

CONSIDÉRANT la proposition du bureau d'étude Conseils Ingénierie Lemanique dont le siège social est situé Zac du Larry-Marin à Thonon les Bains 74200.

D É C I D E

DE SIGNER. un contrat avec le cabinet Conseils Ingénierie Lemanique représentée par Monsieur ROCH, gérant, dument habilité à signer le contrat.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Le présent marché est d'un montant de 14 300,00 € HT.

DE FAIRE FACE, à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des
grands travaux, de l'habitat et des travaux de
construction, d'entretien et de maintenance des
équipements publics,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250925-lmc1H13522H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/09/2025 Date de Publication : 25/09/2025
--